

	<b>Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP</b> <b>27 novembre 2015</b> <b>Compte-rendu synthétique et relevé de décisions</b>	Référence	CS_novembre_2015
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

### Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	27.11.2015		
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar		

### **Membres du CS présents :**

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN, Jacqueline CLAVEL (partiellement)

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine LE GALES (partiellement), Jean-Claude MOISDON, Philippe MOSSE

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Claude MARTIN, Denis ZMIROU-NAVIER (partiellement),

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Fabien MERCIER

Représentant des étudiants préparant un doctorat : Mélanie BERTIN, Imaine SAHED

### **Membres du CS absents excusés :**

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Jean-Paul MOATTI, Jacqueline CLAVEL (partiellement), Chantal CASES

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT, Catherine LE GALES (partiellement)

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Joseph NGATCHOU WANDJI, Denis ZMIROU-NAVIER (partiellement), Patrick ZYLBERMAN

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Jeanine POMMIER

Représentants des autres enseignants chercheurs : Agnès DUCROS, Nathalie BONVALLOT

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Catherine ROUILLON-BARTOLETTI

**Personnes de l'EHESP** : Laurent CHAMBAUD, Jean-Marie ANDRE, Régine DUCOS, Olivier GRIMAUD, Bernard JÉGOU, Philippe MARIN, Sarah KITAR

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	Christine Colin introduit la séance et excuse les absents. Elle rappelle que cette séance est la dernière de la mandature.	
Approbation de l'ordre du jour	<b>L'ordre du jour est approuvé.</b>	
Approbation du compte-rendu des séances du 06 octobre 2015	<b>Le compte-rendu des séances du 6 octobre est approuvé</b>	
<p>Actualités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution de la Direction des Etudes</li> <li>- Institut pour la démocratie en santé (IPDS)</li> <li>- Institut de Santé Publique (USPC)</li> <li>- Evaluation en cours et les projets proposés pour l'IDEX de USPC</li> </ul>	<p>Laurent Chambaud indique que Georges et Emmanuelle Saline, médecins inspecteurs, ont perdu leur fille Lola lors des attentats. Il s'absentera en début d'après-midi pour se rendre aux funérailles.</p> <p>Le <u>renouvellement des instances</u> interviendra en mars, avec un vote par voie électronique. Laurent Chambaud remercie Christine Colin pour le travail qu'elle a mené en tant que présidente du CS. Il salue son engagement et sa motivation. Il remercie également tous les membres du Conseil Scientifique. Il mesure le travail et la qualité du travail de cette instance.</p> <p>Deux <u>recrutements</u> vont intervenir au niveau de la direction de l'EHESP dans les prochains mois. Le poste de directeur du développement et de la formation continue, suite au départ de Laurence Malpot, est actuellement affiché en externe. Le poste de directeur des ressources humaines, suite au départ à la retraite de Véronique Surel, est actuellement ouvert en interne.</p> <p>Le <u>bâtiment Georges Sand</u> est en cours de finalisation, les équipes de la MSSH sont installées et les équipes de Broussais devraient déménager fin janvier. Ce nouveau bâtiment augmente les possibilités d'accueil de formation voire d'évènements, et permettra à l'école d'être associée aux activités du Campus Condorcet et de développer des partenariats dans ce cadre.</p> <p>Les travaux pour <u>l'évolution de la direction des études</u> se poursuivent suite à la mission de Jean-Dominique Tortuyaux. Un constat a été dressé, en listant les missions que la direction des études devrait avoir, puis deux scénarios d'évolution ont été proposés. Dans les deux cas, l'objectif est d'une part d'amener les responsables de filières à avoir une activité de formation pour développer leur légitimité, et d'autre part de permettre aux</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>assistantes de développer les activités d'accompagnement pédagogique, en confiant certaines tâches à d'autres services. Le scénario 1 propose une gestion des filières au niveau des départements, tandis que le scénario 2 propose une gestion des filières au niveau de la DE, avec une animation des formations académiques et professionnelles par la DE. L'objectif est que la DE assure une fonction stratégique. Ainsi elle ne gèrera pas les formations, mais posera un point de vue stratégique et coordonné sur l'ensemble des formations de l'école.</p> <p>Un groupe projet a été mis en place au sein de l'école, dirigé par Stéphanie Gicquel-Bui. Il devra émettre des propositions, qui seront discutées par le CA, pour la mise en place de la nouvelle DE au plus tard en septembre 2016. Les organisations professionnelles sont très attentives à ce sujet, avec des positions marquées, et on peut s'attendre à des débats importants en externe.</p> <p>Dans ce contexte, Philippe Marin a souhaité libérer son poste, pour que l'accompagnement de la nouvelle DE se fasse dans un cadre renouvelé. Lorsque le profil du poste sera précisé, un appel à candidature sera publié. Le processus, qui sera lancé en début d'année, se fera sur le même modèle que pour le DR.</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Suite à une question, il est précisé que la DE représente une trentaine de personnes dont une dizaine de responsables de filières. Ces derniers ont des profils très variables, et développent ou non une activité d'enseignement et/ou de recherche. Les évolutions seront sans doute progressives, sous l'impulsion de responsables de filières qui ont une activité déjà proche de ce qui est proposé.</p> <p>Dans le cas d'un rattachement aux départements, il est envisagé que les filières hospitalières soient rattachées à l'IDM, les filières Etat à SHS, et la filière IGS au DEST-GS. Ces rattachements distincts ne devront pas rendre les formations hermétiques, et les liens entre formations universitaires et professionnelles devront être développés.</p> <p>La séance inaugurale de <u>l'Institut pour la démocratie en santé</u> aura lieu lundi 30 novembre, avec la présence de la ministre. Mélanie Heard, déléguée générale, devra rédiger une feuille de route pour cet institut pour les trois prochaines années. Elle sera examinée et discutée par le CS de l'école dans sa prochaine mandature. Le défi consistera à faire converger les visions des différents partenaires.</p> <p>La <u>COMUE UBL</u> (Communauté d'universités et d'établissements « Université Bretagne Loire ») sera créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'EHESP est membre de la COMUE. L'administrateur provisoire est Jacques Girardeau (président de l'UNAM, Université Nantes Angers le Mans). Des élections devraient se tenir en mars 2016 pour le CA (conseil d'administration) et le CAC (conseil académique). La COMUE se construit dans un contexte qui suscite</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>des inquiétudes. Le projet d'IDEX (initiative d'excellence) n'a pas été retenu. Par ailleurs, le projet fondateur de la COMUE paraît aussi obscur qu'il y a un an, et les échecs précédents n'ont pas permis de tirer d'enseignements constructifs. Enfin, alors qu'il serait nécessaire de développer des projets communs, ce sont trois projets distincts qui seront déposés par Nantes, Brest et Rennes dans le cadre d'I-SITE (Initiatives Science Innovation Territoires Economie), sans échanges et collaborations entre les 3 sites. L'EHESP ne s'impliquera pas dans le projet d'I-SITE rennais, et son implication dans UBL pose question dans ce contexte.</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Suite à une question, il est précisé que si l'EHESP est membre de la COMUE et participe à ses activités dans la continuité des partenariats historiques, la plus-value que représente cette COMUE pour l'EHESP pose question. Le contexte de création de l'UBL était compliqué, notamment en ce qui concerne les sciences sociales et la santé publique. Les moyens créés ont été dédiés au fonctionnement de la COMUE, à travers de postes administratifs. Après l'échec du projet d'IDEX (auquel l'IRSET a fait le choix de ne pas participer), la question des moyens n'est pas résolue, sachant que les projets d'I-SITE ne constituent qu'un éventuel marchepied pour permettre d'obtenir des moyens à terme.</p> <p>En ce qui concerne la <u>COMUE USPC</u> (Université Sorbonne Paris Cité), Chantal Cases a été élue présidente du CAC (conseil académique). Jean-Yves Mérindol souhaite développer la santé publique dans SPC, et a confié à Pierre Lombraïl la mission de préciser les fonctions de SPC en santé publique. Le document proposait la création d'un pôle, et a été ré-orienté vers un institut. Le groupe de travail mis en place aura à préciser les missions et l'organisation de cet institut pour une mise en place prévue courant 2016. Pour l'école, la question est d'identifier les activités qui émergeront à cet institut, en termes de recherche, de formation et de relations internationales. La représentation de l'EHESP dans le groupe, assurée jusqu'ici par Pascal Astagneau, devrait évoluer. Cette mission a été proposée à Marie-Aline Bloch.</p> <p>Le processus d'évaluation de l'IDEX à mi-parcours est en cours, avec la rédaction d'un document qui a été envoyé à l'ensemble des membres du Conseil Scientifique, et qui sera à remis en fin d'année. L'évaluation permettra d'identifier les forces et faiblesses, et aboutira à la reconduction, l'arrêt ou la continuité sous forme probatoire (avec des objectifs et financements contraints).</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Catherine Le Gales, qui fait partie du groupe de travail de préfiguration de l'institut de santé publique, précise que les membres du groupe de travail n'ont pas été nommés par Jean-Yves Mérindol au titre de leur institution d'appartenance, mais au titre de leurs compétences. Le statut de l'école est cependant particulier, et il est</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>important qu'elle soit représentée dans ce groupe. Les discussions du groupe ont abordé la définition d'un institut, ses liens avec les pôles (et notamment SVS et SHS), et ont permis d'identifier 4 composantes pour l'Institut : recherche, formation, expertise, et participation à la collectivité. L'EHESP doit participer aux différents chantiers, et notamment celui de la formation. L'enjeu est de construire l'institut autour de thèmes prioritaires et innovants, et de considérer la diversité des disciplines et des approches comme une richesse. L'institut devrait répondre à un appel d'offres qui sera lancé pour des Centres d'Expertise et de Ressources Régionaux en Santé.</p> <p>A la différence des pôles, qui ont une mission d'émergence et de coordination mais qui n'ont pas vocation à être pérennes, l'institut aura un fonctionnement et des activités propres. Des liens seront établis avec les pôles, mais ne pourront être précisés qu'une fois que les missions des pôles auront été stabilisées.</p> <p>La santé publique représente un exemple pour la création d'autres instituts au sein d'USPC. L'enjeu est de couvrir un périmètre large, avec la participation d'établissements importants. Il s'agira de casser les silos, ce qui est un objectif incontournable mais difficile à mettre en œuvre, comme par exemple lors de la création de l'école de santé publique de Montréal.</p> <p>Un <u>séminaire du CA</u> (Conseil d'Administration) de l'école se tiendra le 8 décembre. Il permettra de discuter du modèle économique de l'école, avant le prochain CA qui validera ou non le budget 2016, dans ce contexte économique difficile pour l'école. Les projections pour 2016 prévoient 4,5 millions € de déficit, sans aucune recette exceptionnelle à prévoir. Si le séminaire du CA ne permet pas de proposer une solution, le budget risque de ne pas être adopté par le CA.</p> <p>A noter que l'EHESP a signé une <u>convention</u> avec l'École de Santé publique de l'université de Montréal (ESPUM).</p>	
Présentation du budget de la Recherche	<p>Bernard Jégou présente le budget de la recherche.</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Les <u>projets jeunes chercheurs</u> constituaient une aide au démarrage pour les nouveaux professeurs arrivant à l'école. Il s'agissait de lancer les recherches, pour permettre de répondre à des appels à projets, et ils constituaient donc un appui qu'il est dommage de supprimer.</p> <p>Les trois premiers appels ont été utiles, mais ont déjà permis de faire bénéficier de ces financements aux personnes concernées. Ce dispositif est en effet destiné à permettre la réponse à des appels à projets</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>extérieurs, et n'a donc pas vocation à être pérennisé. Dans la mesure où dorénavant les recrutements des nouveaux professeurs se feront dans le cadre d'un rattachement à une unité labellisée, cette aide au démarrage pour les nouveaux professeurs pourra être assurée par les équipes, qui pourront réserver une partie du budget attribué par l'EHESP. La DR, conformément aux objectifs du COP et aux recommandations du rapport Schaetzel, a en effet concentré les moyens sur les équipes labellisées, dont elle a augmenté la dotation. Si des besoins spécifiques sont identifiés et non couverts, la DR pourra être sollicitée au cas par cas.</p> <p>Le <u>budget de vacances de MOS</u> qui était attribué à certains membres associés était lié à une aide sur les projets, et n'avait pas vocation à se traduire en publications. Il s'agissait de bénéficier de l'aide de seniors pour construire le projet de l'équipe alors qu'elle n'avait pas rassemblé la masse critique nécessaire. Ce budget a été maintenu l'année dernière, en raison de l'évaluation INSERM en cours. Le recours à ce type de vacances n'a aujourd'hui plus lieu d'être, étant donné les nombreux recrutements pérennes dont a bénéficié MOS et la nouvelle phase dans laquelle s'inscrit l'équipe à la suite de l'évaluation négative de l'INSERM et dans la perspective de la prochaine évaluation HCERES.</p> <p>A noter que le <u>budget total de l'école</u> représente 16 millions d'euros sans les salaires et indemnités des élèves. Le séminaire du CA devrait être centré essentiellement sur les modalités d'attribution des ressources, et non pas sur les activités et dépenses de l'école, notamment en termes de recherche.</p>	
<p>Point sur l'évaluation des activités de recherche et d'expertise liée à la recherche pour les enseignants-chercheurs de l'Ecole</p>	<p>Bernard Jégou rappelle le contexte, et l'avis qu'avait émis le Conseil scientifique lors de sa dernière séance. Le Groupe de travail GT3 « Personnels d'enseignement et de recherche, travail sur le référentiel d'activité et situations professionnelles », propose une procédure pour l'évaluation des activités.</p> <p>Bernard Jégou indique que l'enjeu est de permettre la reconnaissance des activités et de l'investissement des professeurs contractuels de l'école. Si la notion de dépassement du plan de charge n'est pas adaptée aux activités de recherche, il s'agit d'identifier les dossiers particulièrement remarquables. Ce processus peut avoir lieu annuellement, ou de manière plus espacée, en lien avec le temps long de la recherche. Les décisions ne devraient pas être prises seules par le directeur de département, mais être traitées au niveau d'une commission (CS restreint ou commission mixte).</p> <p><b>Discussion</b></p> <p>Si la carrière des enseignants-chercheurs est bien du ressort du CS restreint, pour ce qui concerne l'évaluation du dépassement du plan de charge, un avis du Conseil Scientifique pourra être utile. Il s'agit dans ce cadre</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>d'identifier une activité supérieure à la normale, qui mérite une rémunération supplémentaire, au même titre que pour la formation. Cette évaluation pourrait s'adosser au rapport que les contractuels ont à rédiger tous les 3 ans pour le changement d'échelon.</p> <p>Les activités de recherche sont évaluées sur la base de critères de productions qui ne peuvent pas être convertis en heures comptabilisables au même titre que pour la formation. Cependant, il est nécessaire de trouver un parallélisme, pour éviter la tentation qui consisterait à se diriger vers les activités qui donnent un retour sur investissement plus important, et ainsi privilégier les activités de formation aux activités de recherche. L'école doit en effet être attentive à l'équilibre entre les activités de recherche et d'enseignement, en lien avec son modèle hybride.</p> <p>L'entretien annuel est un moment fort permettant d'accompagner les professeurs, et d'émettre une appréciation. La reconnaissance de l'implication doit se traduire par un avis partagé dans un collectif où les représentants des différentes activités sont réunis (formation et recherche), d'autant qu'elle s'appuie sur des éléments non mesurables. Ces dossiers peuvent être transmis tous les 2 à 3 ans.</p> <p>L'objectif de cette procédure pose question, dans la mesure où les activités remarquables sont déjà valorisées à travers les processus de changement d'échelon. Il s'agit donc d'identifier les professeurs qui n'ont pas d'activité de recherche suffisante, et leur permettre de préserver du temps pour la recherche. L'objectif est de garantir l'équité entre les professeurs, malgré la diversité des profils.</p> <p>Bernard Jégou propose que le dossier à remplir par le directeur de département soit composé des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une appréciation sur l'activité globale (formation, recherche, expertise, autre) du professeur</li> <li>- S'il appartient à une structure labellisée : l'avis du directeur de l'équipe</li> <li>- Un avis général qui demande ou non la transmission à une commission.</li> </ul> <p>Le prochain Conseil Scientifique pourra poursuivre le dialogue et statuer sur ces questions qui méritent encore d'être creusées.</p>	<p><b>Point à inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS</b></p>
<p>Point sur le suivi de la mise en œuvre du COP 14-18 et de l'évolution de l'organisation de l'Ecole</p>	<p>Bernard Jégou présente le suivi du COP (contrat d'objectifs et de performances) et de l'évaluation de l'organisation, pour ce qui concerne les activités de recherche. Il présente également à cette occasion le processus et les propositions en cours concernant le recrutement d'enseignants-chercheurs sur des postes MENESR (Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) pour 2016, qui se</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
(suite de la mission d'appui menée par Françoise Schaetzel): - objectifs recherche et expertise - formations - international	<p>font dans l'objectif de renforcement des équipes labellisées, conformément aux objectifs du COP et aux recommandations pour l'évolution de l'organisation de l'école.</p> <p>Philippe Marin présente les axes qui concernent l'activité de formation.</p> <p><b>Discussion</b>            Pour les évolutions de la formation dans les filières, les discussions se tiennent avec les pouvoirs publics, les représentants de la profession et le comité pédagogique interne. La cohérence et la coordination interprofessionnelle fait partie des préoccupations de la DE et doit encore être développée.</p> <p>Régine Ducos présente les axes qui concernent les activités internationales.</p> <p><b>Discussion</b>            La liste des activités internationales devrait être complétée avec la participation à des comités scientifiques et comités de lecture de revues internationales. Pour compléter cette liste, Claude Martin propose de transmettre les informations concernant les activités internationales du CRAPE, qui ont été recensées à l'occasion du bilan HCERES de l'équipe.</p> <p>On note les nombreuses avancées et développements qui sont menés dans tous les domaines.</p> <p><b>A l'unanimité (19 voix), le Conseil Scientifique reconnaît avoir été informé de la mise en œuvre du COP et soutient les réalisations.</b></p>	
Bilan du Conseil Scientifique	<p>Christine Colin présente le bilan du Conseil Scientifique.</p> <p>Laurent Chambaud réitère ses remerciements à Christine Colin et aux membres du CS. Il rappelle que dans le cadre des élections à venir, les membres actuels du CS peuvent être renouvelés, ce qui favorisera également la continuité des travaux de cette instance.</p>	<b>Ajouter dans le bilan du CS la recommandation de poursuivre les séminaires du CS</b>
Remerciements envers Christine Colin	<p>Laurent Chambaud remet à Christine Colin un trophée de l'EHESP gravé à son nom et la remercie à nouveau pour son engagement envers l'EHESP et le Conseil Scientifique. Bernard Jégou salue le travail de Christine Colin, femme de culture et d'engagement.</p> <p>Christine Colin remercie de leur confiance et leur soutien tous les membres du Conseil Scientifique, la Direction de l'EHESP et la Direction de la Recherche.</p>	